La Lettre des Elu·e·s

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

Avril 2025

Numéro 16

Les jeudi 27 et vendredi 28 mars, les élus se sont prononcés sur le budget 2025 du Département du Loiret. Dans un contexte économique difficile, nous avons acté, en responsabilité et afin d'équilibrer le budget, de très nombreuses coupes budgétaires sur plusieurs politiques, principalement sur les routes, les infrastructures et les bâtiments. Nous avons également voté des recettes supplémentaires, dont la hausse du taux des droits de mutation et la vente de bâtiments propriétés du Département.

A l'inverse, nous nous sommes opposés à toutes les économies réalisées sur nos compétences premières et obligatoires : les compétences sociales. Faire peser sur les plus fragiles nos difficultés financières n'est pas acceptable. Nous avons voté contre les diminutions de subventions aux Centres de Santé Sexuelle ou encore les baisses d'enveloppes pour les structures d'insertion, les aides aux associations caritatives et les personnes en difficulté. Et toujours en responsabilité, nous avons proposé d'autres pistes d'économies sur des compétences non-obligatoires : l'enseignement privé, le tourisme, la communication, etc. En conséquence, nous avons voté contre le budget 2025 du Département du Loiret. Vous trouverez dans ce document spécial « Budget 2025 » une explication détaillée de nos positions. Très bonne lecture !

Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Vincent Devailly,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

Sommaire

P.2 La session bousculée par l'actualité locale, nationale et internationale
P.3 Budget 2025 : tour d'horizon des arbitrages budgétaires
P.5 Budget 2025 de l'Enfance et de la Famille : des baisses de subventions inopportunes
P.6 Budget 2025 de l'Education : des efforts portés uniquement par les collèges publics…
P.7 Budget 2025 de l'Insertion : des coupes budgétaires inacceptables !
P.8 Budget 2025 de la culture : le Festival de Sully et du Loiret en question
Budget 2025 de la Communication : une baisse insuffisante
P.9 Budget 2025 : les autres rapports à l'ordre du jour
P.10 Budget 2025 : notre explication de vote

Pour nous contacter : *Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 06.86.55.60.75 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans*

La session bousculée par l'actualité locale, nationale et internationale

Samedi 22 mars, le rabbin d'Orléans Arié Engelberg a été agressé en pleine rue à Orléans. En ouverture de session, nous avons exprimé notre émotion et rappelé que l'antisémitisme devait être inlassablement combattu.

Hélène Lorme

Face à l'antisémitisme, ne jamais céder

« *Dans l'actualité récente, nous faisons face à des actes abjects nourris par le rejet de l'autre, la haine, le racisme que nous condamnons avec la plus grande fermeté. L'agression dont a été victime le rabbin d'Orleans samedi dernier constitue un rappel brutal de l'inquiétante recrudescence de l'antisémitisme et des discriminations persistantes au sein de notre société. L'éducation, le respect de l'autre, le dialogue doivent prévaloir sur la haine et le rejet, et nous permettre de construire une société juste et fraternelle. Je tiens ainsi à exprimer ma profonde solidarité envers la communauté juive.* »

Marche silencieuse contre l'antisémitisme, le 25 mars 2025

Défendre notre modèle social

Cela fait plus de trois ans que la Russie a envahi l'Ukraine. Le changement d'alliance récent des États-Unis ouvre le débat sur la capacité de l'Europe à élaborer une véritable politique de défense. Le Président de la République a déclaré que les ressources allouées à la défense devaient être augmentées. Bien que nous saisissions parfaitement cette position, nous regrettons les déclarations opposant la politique de défense à notre modèle social. Comme si, d'un point de vue budgétaire, les deux étaient inconciliables. C'est le sens des propos d'Hélène Lorme : « *notre modèle social fait partie de l'identité de notre pays, de notre démocratie. Renforcer notre capacité de défense tout en compromettant ce qui est un pilier de notre démocratie serait une erreur. Si un effort doit être consenti, ce n'est pas en altérant notre modèle social, au risque de voir les Françaises et les Français ne pas saisir ni accepter cet effort.* »

BUDGET 2025 :
TOUR D'HORIZON DES ARBITRAGES BUDGÉTAIRES

Pour équilibrer le budget, notre groupe a adopté de nombreuses économies budgétaires, ainsi que des recettes supplémentaires. A l'inverse, nous nous sommes opposés aux économies réalisées sur les politiques sociales, les compétences obligatoires du Département ; nous avons aussi fait d'autres propositions d'économies. Pour vous permettre d'avoir une vision globale du budget, vous trouverez ci-dessous un tableau listant les choix budgétaires, suivi des explications détaillées les pages suivantes.

POLITIQUE	DECISIONS DE LA MAJORITE	POSITION DU GROUPE SOCIALISTE
Enfance, Petite Enfance, Famille	Baisse de 10 % des subventions aux Centres de Santé Sexuelle (soit une baisse de 83 000 €) ; baisse des subventions à certaines associations comme le CIDFF, l'AJLA, ...	**CONTRE** (p.5) Le Département ne doit pas réduire son engagement, notamment dans la lutte pour les droits des femmes ; nous avons souligné l'effort réalisé pour l'Aide Sociale à l'Enfance
Education / Collèges	Ecrêtement des dotations aux collèges publics (soit une baisse de 634 000 €), mais aucune baisse pour les aides extra-légales à destination des collèges privés (250 000 € en investissement et 490 000 € en fonctionnement)	**CONTRE** (p.6) L'effort doit être partagé ; les collèges privés doivent aussi être mis à contribution dans le cadre des restrictions budgétaires
Jeunesse	Baisse de 40 000 € pour les actions jeunesse	**ABSTENTION** (p.9) Pour maintenir les actions à destination des jeunes, notamment en matière de citoyenneté, l'enveloppe devrait rester stable
Patrimoine bâtimentaire	8 850 000 € budgétés par la vente d'une partie du patrimoine départemental (INSPE, Archives des Minimes, ...)	**POUR** Dans ce contexte, le Département peut vendre le patrimoine dont il n'a plus l'utilité
Routes et infrastructures	Baisse de 40 % (soit une baisse de 4 000 000 €) de l'enveloppe d'investissement pour l'entretien des chaussées, et baisse de 20% pour l'entretien courant	**POUR** Le Département peut se permettre, pour 2025, de réduire son intervention sur le domaine routier, tout en garantissant la sécurité et le niveau de service
Administration / Système d'information	Légère diminution en fonctionnement et en investissement des enveloppes pour les infrastructures réseaux et autres applications métiers pour les agents départementaux	**POUR** La baisse reste mesurée au regard du contexte budgétaire
Personnes âgées / Handicap	Maintien du niveau des principales enveloppes	**POUR** Nous avons souligné notre satisfaction de voir ces enveloppes être sanctuarisées et ne pas faire l'objet de coupes budgétaires
Logement	Suppression de certaines aides propres au parc privé (dans l'attente d'inscription dans des futurs pactes territoriaux)	**ABSTENTION** (lettre des élus n°15) Des aides auraient dû être maintenues, comme celles finançant la rénovation énergétique
Sport	Légère diminution de toutes les enveloppes (aides aux licences, aides aux clubs sportifs de haut-niveau, ...)	**POUR** La légère baisse concerne équitablement toutes les structures ; nous regrettons l'absence de réflexion sur le financement des comités sportifs

Agriculture	Poursuite du soutien financier aux investissements agricoles et stabilité des aides aux manifestations agricoles	**ABSTENTION** (p.9) Tout en soutenant le monde agricole, nous souhaitons une réflexion sur notre engagement en fonction des compétences de chacun (Département, Région) et un meilleur suivi des aides aux manifestations
Tourisme	Baisse de 6 % de l'enveloppe allouée à Tourisme Loiret et mise en place de la taxe additionnelle à la taxe de séjour	**ABSTENTION** (p.9) Nous avons validé la mise en place de la taxe de séjour (recette supplémentaire) ; l'effort budgétaire aurait dû être plus conséquent en diminuant davantage la subvention versée à Tourisme Loiret
Mobilisation en faveur des territoires	Baisse de 20 % de l'enveloppe allouée chaque année aux cantons pour les projets communaux	**ABSTENTION** (lettre des élus n°13) Nous resterons vigilants sur les conséquences de cette baisse sur le niveau d'investissement dans les communes et pour les entreprises locales
Insertion / RSA	Baisse de 157 000 € de l'enveloppe à destination des Structures d'Insertion ; baisse de 480 000 € pour les subventions aux personnes en difficultés ; baisse de 260 000 € pour les Aides aux Produits de Première Nécessité	**CONTRE** (p.7) Le budget de l'insertion, compétence principale du Département, devrait être sanctuarisé ; les baisses de certaines enveloppes vont impacter les Loirétains les plus en difficulté
Compétitivité économique	Baisse de 20% du financement des chambres consulaires	**POUR** Le Département n'a plus la compétence économique ; l'effort doit aussi être répercuté sur les subventions aux différentes chambres
Ressources Humaines	Afin de maitriser la masse salariale qui a augmenté ces dernières années, annonce sur le remplacement au cas par cas d'agents partant à la retraite ou quittant la collectivité, et absence de budget pour la création de nouveaux postes	**ABSTENTION** (p.9) Nous attendons des précisions sur certaines annonces, dont la volonté de baisser le CIA (complément indemnitaire), ainsi que sur le non-remplacement d'agents sur le départ ou à la retraite
Démographie médicale	Maintien voire renforcement des différentes enveloppes à destination des professionnels de santé et des collectivités locales	**POUR** La lutte contre la désertification médicale est une priorité pour les Loirétains
Culture	Baisse de 5% des aides aux associations culturelles ; suppression de certaines enveloppes (aide aux monuments historiques privés) ; hausse du budget du Festival de Sully ; baisse des crédits pour Ozélir et certaines actions de la médiathèque	**ABSTENTION** (p.8) Nous regrettons notamment que les efforts budgétaires ne portent pas sur le Festival de Sully qui voit son coût augmenter, tout en changeant d'identité
Communication	Baisse du budget de 15% (suppression d'un numéro du magazine départemental notamment)	**ABSTENTION** (p.8) L'effort sur la communication du Département devrait être encore plus important
Budget Primitif 2025		**CONTRE** (p.10) Le groupe a validé de nombreuses réductions budgétaires, mais s'oppose aux coupes sur les politiques sociales - compétences obligatoires (enfance, insertion), et propose d'autres économies (communication, Festival de Sully, tourisme, ...)

Budget 2025 de l'Enfance et de la Famille : des baisses de subventions inopportunes

Nous avons voté contre le rapport consacré aux politiques de l'enfance, de la petite enfance et de la famille. Si nous avons une nouvelle fois souligné l'augmentation du budget pour l'Aide Sociale à l'Enfance, nous nous sommes opposés aux baisses de subventions versées à plusieurs associations, notamment le Planning Familial du Loiret et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Rassemblement de soutien au Planning Familial le 24 mars 2025

Vanessa Slimani

La lutte pour les droits des femmes reste un combat de tous les jours

« Je souhaite exprimer ma profonde préoccupation face à cette situation alarmante qu'est la diminution des subventions accordées au Planning Familial et au CIDFF de notre département. Par-delà le financement pur et simple, cette décision marque un désengagement inquiétant dans la lutte pour les droits des femmes, un combat qui, au-delà d'un ruban accroché à une veste, devrait pourtant être toujours porté avec ferveur et détermination. Notre engagement en faveur des droits des femmes doit être un pilier de notre action publique. Que ce soit à travers des événements, des actions éducatives auprès des jeunes et en particulier au sein des collèges, ou des partenariats avec des associations spécialisées, il nous faut œuvrer pour que chaque femme puisse vivre libre de toute violence et de toute discrimination, cela va dans le sens de la prévention et du soutien à la parentalité. »

Le Planning Familial et le CIDFF jouent un rôle essentiel dans notre société

« Ces associations offrent un soutien indispensable aux femmes victimes de violences, assurent l'accès à l'information et à l'éducation sexuelle, et défendent les droits fondamentaux des femmes. Réduire les subventions à ces organismes, c'est affaiblir notre capacité collective à lutter contre les inégalités et les violences faites aux femmes, mais aussi aux mineurs, là où le département a compétence concernant la Protection de l'Enfance. Comment prétendre défendre l'égalité et les droits des femmes sans un soutien aux structures qui sont en première ligne pour les protéger ? Soutenons les organismes qui œuvrent chaque jour pour une société plus juste et plus égalitaire pour que chaque femme puisse vivre dans la dignité, la sécurité et l'égalité, dans l'intérêt de leurs enfants quand elles en ont.»

Budget 2025 de l'Éducation : des efforts portés uniquement par les collèges publics ...

Nous avons également voté contre le budget 2025 consacré aux collèges. Alors que l'écrêtement des dotations aux collèges publics ayant d'importants fonds de roulement a été voté fin 2024, nous nous interrogeons sur l'absence de restrictions budgétaires dans les dotations facultatives aux collèges privés. Au lieu de procéder à des coupes budgétaires dans nos politiques sociales obligatoires, un effort aurait dû être réalisé sur notre intervention en faveur de ces établissements.

Baptiste Chapuis

Restauration : une avancée ... mais toujours pas de tarification sociale

« Je souligne l'intention du Département, pour une partie des collèges, d'étudier la reprise en direct de la restauration scolaire. Cela va dans le bon sens ; il faut que les cantines scolaires puissent de plus en plus se développer avec des productions en local. Mais la question de la tarification sociale est aussi pour nous un chantier prioritaire qu'on aurait dû lancer dès le début du mandat pour la mettre en application rapidement. C'est un choix que vous n'avez pas fait et nous le regrettons. »

Pourquoi les collèges privés ne sont-ils pas mis à contribution ?

« Pour des raisons budgétaires, nous avons voté en octobre l'écrêtement des dotations aux collèges publics. Mais je pensais que l'effort budgétaire devait être partagé. Or, si le forfait externat pour les collèges privés est obligatoire (contribution par élève et par an en fonction du coût d'un élève dans un collège public) et ne peut être remis en cause, l'aide à l'investissement pour la rénovation de ces collèges, qui n'est pas obligatoire, reste au même niveau, soit 250 000 euros. Idem pour l'aide à la restauration scolaire fixée à 1 euro par repas, soit 490 000 euros. Vu la situation, alors que vous parlez de vous recentrer sur les compétences obligatoires du Département, nous ne comprenons pas pourquoi le niveau des aides extra-légales aux établissements scolaires privés n'a pas été réinterrogé. Nous parlons ici d'enveloppes importantes qui ne sont pas impactées par des baisses. »

Et la reconstruction du collège André Malraux ?

Hélène Lorme est de nouveau intervenue en session pour s'alarmer de la lenteur de l'avancée du dossier de reconstruction de ce collège de Saint-Jean-de-la-Ruelle, le dernier en REP à ne pas avoir été restructuré. Des études complémentaires vont, encore une fois, être lancées, pour déterminer si le collège sera reconstruit sur site ou à un autre endroit, ce que souhaite la Ville et l'équipe éducative.

Budget 2025 de l'Insertion : des coupes budgétaires inacceptables !

Le troisième rapport budgétaire sur lequel nous nous sommes opposés concerne le RSA et l'insertion. De très nombreuses enveloppes à destination des structures d'insertion et des personnes en difficulté sont en baisse. Des coupes inacceptables alors que l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le soutien aux personnes les plus fragiles sont au cœur des missions départementales.

INTITULE DE L'ACTION	OBJECTIF DE L'ACTION	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025
Actions subventionnées RSA - Subventionnement SIAE	Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA par un accompagnement adapté, en finançant des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)	1 055 057 €	**898 280 €**
Subventions personnes en difficulté	Favoriser l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA + soutien aux associations caritatives et accueils de jour	820 000 €	**339 800 €**
Aide aux Produits de Première Nécessité	Favoriser l'accès aux produits de première nécessité pour les personnes en situation de précarité ou d'urgence	780 000 €	**522 000 €**

Trois actions d'insertion en forte baisse dans le Budget Primitif 2025

Vanessa Slimani

Des enveloppes en nette baisse

« *Vous évoquez un soutien sur le volet insertion. Pourtant, les coupes sont drastiques, notamment sur les actions subventionnées, les subventions aux personnes en difficulté ou encore les Aides aux Produits de Première Nécessité. Vous évoquez la possibilité de se tourner d'abord vers les CCAS. Attention de ne pas avoir un glissement des compétences du Département vers les CCAS …* »

Un désengagement envers les structures d'insertion

« *Il y a aussi un désengagement du Département dans l'accompagnement des structures d'insertion par l'activité économique très clair de la part de la majorité. Vous indiquez, et je suis tout à fait d'accord, que ces structures doivent se tourner vers un autre modèle économique. Ceci étant, il faut les accompagner. Il ne s'agit pas simplement de dire* « il faut, il faudrait que », *mais* « qu'est-ce qui est mis en place par le Département ? » *pour les accompagner vers ce changement de modèle. C'est un processus long et ce n'est pas par une baisse significative des subventions qu'elles vont forcément trouver d'autres sources de financement. In fine, ce sont les personnes les plus fragilisées qui sont et qui seront toujours impactées par des financements réduits, qui ne sont pas ciblés et qui ne contribuent pas à leur bon accompagnement vers une réinsertion et la reprise d'un emploi durable.* »

Budget 2025 de la Communication : une baisse insuffisante

Si le budget de la communication du Département est prévu en baisse de 15%, nous estimons que l'effort aurait dû être plus conséquent au regard de la situation budgétaire.

Baptiste Chapuis

Des actions de communication coûteuses et parfois inutiles …

« Quand je vois sept Loirétains venir manger le « Menu Signature » avec vous, M. le Président, alors même que des associations voient leurs subventions drastiquement baisser, je ne comprends pas. Quand je vois un Plan Ecran à destination des jeunes très intéressant, mais de l'autre côté un matraquage sur les réseaux sociaux pour l'enquête à destination des collégiens, je ne comprends pas. Tout cela a un coût. Nous pourrions aussi nous passer des partenariats avec des magazines très confidentiels ; il y a un certain nombre de publications dans des magazines qui ne concernent que quelques copains … »

A quand la diffusion des sessions en direct ?

Hélène Lorme a une nouvelle fois demandé la diffusion en direct des séances publiques. La publicité de nos débats doit permettre à tout Loirétain d'accéder facilement aux échanges et aux décisions prises par l'assemblée. Et alors que la défiance de nos concitoyens envers les élus se renforce, il est indispensable de faire œuvre de transparence. Le Président Marc Gaudet ne s'est pas opposé à notre demande. Un travail sera engagé pour son application, en lien avec une réflexion sur le temps de parole des élus.

Budget 2025 de la Culture : Le Festival de Sully et du Loiret en question

Les subventions aux associations culturelles sont en légère baisse. Pourtant, le budget du Festival de Sully et du Loiret continue d'augmenter, notamment en raison de la hausse des cachets des artistes. Vincent Devailly s'interroge sur la perte d'identité de ce festival.

Vincent Devailly

Le Festival de Sully en perte d'identité

« Ce festival, autrefois référence pour la musique classique, les musiques du monde, et vecteur de mise en valeur de notre patrimoine loirétain, semble s'engager sur une voie différente. Il est regrettable de constater que, dans un souci apparent de rentabilité, le festival se détourne peu à peu de son esprit originel. Là où il accueillait des concerts dans des lieux historiques de notre territoire, créant une expérience culturelle unique en lien avec le patrimoine local, il semble aujourd'hui se concentrer sur un nombre réduit de lieux, accompagné d'une programmation de plus en plus orientée vers des artistes de la variété, à la recherche d'une fréquentation accrue. L'augmentation de la fréquentation et des recettes peut être un objectif légitime, mais il ne faut pas que cela vienne au détriment de la diversité et de la qualité de la programmation. J'espère que nous serons capables de trouver un équilibre entre cette volonté de développement économique et la préservation des valeurs qui ont fait la renommée de ce festival. La culture doit rester un moyen d'émotion, de réflexion, d'ouverture. »

BUDGET 2025 :
LES AUTRES RAPPORTS À L'ORDRE DU JOUR

Budget des Départements : l'Etat doit redonner des marges de manœuvre

Parmi les points d'accord avec la majorité : la nécessité pour l'Etat de redéfinir les recettes départementales et de leur redonner des marges de manœuvre. C'est ce qu'a exprimé Hélène Lorme en ouverture de session : « *il est impératif, pour garantir la pérennité des Départements, que l'État se penche sur la question des ressources des collectivités locales et de la structure de leurs budgets devenue totalement opaque. Il est crucial que les Départements retrouvent une autonomie fiscale et les moyens d'agir, et que l'État compense réellement les compétences transférées.* »

Enfance : la politique de prévention spécialisée doit monter en puissance

Au cours du débat sur la politique de l'enfance, Grégoire Chapuis a salué l'engagement du Département dans le financement d'actions de prévention spécialisée à Montargis et à Sully-sur-Loire, en espérant que cette politique montera en puissance. Tout en rappelant que cette compétence a été transférée à la Métropole d'Orléans pour 300 000 euros ; une compensation désormais bien faible alors que le coût de la prévention spécialisée a explosé ces dernières années …

Sports : des subventions en baisse

L'ensemble des clubs sportifs va être touché par des baisses de subventions. Le barème des aides aux licences a été revu à la baisse : moins 50 centimes par adhérent. Idem pour les clubs de haut-niveau qui voient leurs subventions baisser de 5%. Marie-Agnès Courroy est intervenue pour rappeler la promesse du Département de retravailler les aides aux comités sportifs départementaux. Un travail sera finalement mené cette année sur ce sujet.

Tourisme et agriculture : des actions à retravailler

Au sein de la commission Agriculture et Tourisme, peu d'économies budgétaires ont été réalisées. Pour notre groupe, Jean-Vincent Valliès a rappelé l'importance de soutenir le monde agricole, tout en demandant un meilleur suivi des aides aux manifestations agricoles, qui n'ont fait l'objet d'aucune baisse (27 000 €), ainsi qu'une réflexion autour des aides aux investissements agricoles (700 000 €), initialement une compétence régionale. En matière de tourisme, Jean-Vincent Valliès s'est aussi étonné de la très faible baisse de la subvention à Tourisme Loiret (1 374 000 €, soit une baisse de 70 000 €) et du peu de contrôle de la commission départementale sur les décisions prises par cette instance.

Ressources humaines : des précisions à apporter

La masse salariale du Département est passée de 95 millions en 2017 à 145 millions d'euros en 2024, en lien avec la création de postes dans le domaine de l'enfance. Afin de maitriser la masse salariale, il est notamment prévu pour 2025 une diminution de l'enveloppe du complément indemnitaire. Vanessa Slimani a demandé des précisions sur ce point, rappelant que cette indemnité concernait l'ensemble des agents, en premier lieu les agents de catégorie C aux rémunérations les plus basses. Nous serons également vigilants sur le non-remplacement des agents en fin de contrat et des départs en retraite, non-remplacements qui doivent être décidés au cas par cas.

Jeunesse : une légère baisse et une interrogation

Le budget consacré à la jeunesse est en baisse de 40 000 euros. Marie-Agnès Courroy est revenue sur la réussite des parcours citoyens regroupant 100 jeunes pour des séjours consacrés à l'environnement et au devoir de mémoire, regrettant malgré tout le manque de lien avec les collèges, qui ne peuvent proposer ensuite un travail de transmission aux autres élèves.

Budget 2025 :
Notre explication de vote

Le Budget Primitif 2025 du Département du Loiret s'équilibre à 799 millions d'euros, en baisse de 2,9%. Le groupe s'est prononcé contre ce budget. Explication de vote.

Hélène Lorme

En responsabilité, nous avons voté de nombreuses économies ...

« Nous sommes pleinement conscients de la difficulté à élaborer le budget départemental 2025 dans un tel contexte. De par nos votes, nous avons démontré que nous pouvions nous satisfaire du maintien global des enveloppes pour les personnes âgées et le handicap, que nous mesurions les efforts fait pour l'Aide Sociale à l'Enfance, que nous comprenions un certain nombres d'efforts budgétaires, par exemple dans la politique liée aux routes et aux infrastructures départementales, tout comme le fait que nous approuvions la recherche de recettes notamment par la vente d'une partie de notre patrimoine immobilier, la hausse du taux de DMTO ainsi que la mise en place de la taxe de séjour. Ces accords-là correspondent à des millions d'euros d'économies ou de recettes additionnelles que nous avons validés. »

... mais nous nous opposons aux économies sur les politiques sociales

« Cependant, oui, une opposition, qui à l'honnêteté d'approuver ce qu'elle juge être des décisions responsables, est également là pour exprimer et insister sur ses divergences. Qu'il ne nous soit pas reproché de prendre notre place ! Et sur ses désaccords, il subsiste un certain nombre de regrets quant à des pistes d'économies peu ou non explorées, mais également des désaccords de fond sur les économies que vous faites sur des politiques sociales dont les répercussions seront brutales et aggraveront les inégalités. C'était une ligne rouge à ne pas franchir. C'est pour cela que nous voterons contre ce budget. »

Attention au double discours ...

« En écoutant le rapporteur présenter le budget et parler du gouvernement et de son attitude vis-à-vis des collectivités locales, j'avais l'impression d'entendre mon groupe politique à l'Assemblée Nationale : « le gouvernement navigue à vue », « il ne faut rien en attendre », … Mais qu'est-ce qu'on aurait entendu si on avait appliqué le budget prévu par le gouvernement Barnier, qui aurait eu deux fois plus de conséquences sur les budgets des collectivités locales ? Il serait bien d'avoir un peu plus de cohérence entre ce qu'on dit localement et ce qu'on dit nationalement. Il y a certains sénateurs qui, localement, peuvent critiquer le DILICO (ponction sur le budget de près de 2 000 collectivités locales) après l'avoir voté ... »

Baptiste Chapuis

Le Département versera-t-il à la CAF la hausse du RSA ?

En toute fin de session, le Président du Département a annoncé suivre le mouvement des Départements de droite, consistant à ne pas payer à la CAF la hausse du RSA appliquée au 1er avril. Si ce choix ne devrait pas impacter les bénéficiaires du RSA, Baptiste Chapuis a tout de même demandé un débat au sein de l'Assemblée avant de prendre une telle décision.